



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024

N° B28_03_2024_03B - Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	21	2	23	7

Pour : 19 Abstention : 1 Contre : 3 Sans Participation : 0

Date de convocation : 22 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Le Métallum, salle 1 à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHOURRE Gilles, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, MICHELET Fabrice, NIVELLE Jean-Pierre, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PELTIER Jérôme)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, COUSIN Sylvie, MERCIER Sébastien, PICARD Marylène, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu la délibération n° C16-11-2023-04B du conseil communautaire du 16 novembre 2023 relative aux délégations de compétences au bureau communautaire et au président, plus particulièrement l'alinéa « 1. La préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents de travaux dont le montant est supérieur à 500 000 € HT lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget » ;

Vu la délibération n° B08_09_2022_03 en date du 8 septembre 2022 relative à la présentation du Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne et à l'approbation de l'avant projet définitif (APD) et de la rémunération définitive du maître d'œuvre ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2152-3, R2185-1 et R2185-2 ;

La communauté de communes Mellois en Poitou, maître d'ouvrage en relation étroite avec la commune de Brioux-sur-Boutonne, a pour projet de construire sur la commune de Brioux-sur-Boutonne, un nouveau complexe omnisports couvert, des espaces vie de clubs ainsi qu'un espace jeunes. L'opération vise à repenser le site sportif d'envergure communale et intercommunale occupé jusqu'en 2012 par l'ancien gymnase. Celui-ci a été partiellement rasé à la suite d'un incendie.

Pour répondre aux besoins scolaires et associatifs locaux, une aire d'évolution sportive sous dôme gonflable a été installée provisoirement. Cette structure, mise en place comme solution d'urgence, rend aujourd'hui la pratique sportive très difficile. Il s'agit donc désormais de pérenniser une installation sportive de qualité à même de répondre aux exigences de sécurité, de qualité et réglementaire.

Après avoir sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre en septembre 2021 puis validé l'avant-projet définitif en septembre 2022, la communauté de communes souhaite voir le projet se concrétiser.

Aussi, il a été décidé de passer un marché de travaux dans ce sens.

Le présent marché a pour objet la construction d'un complexe sportif incluant un espace jeunes et des espaces de convivialité pour les clubs à Brioux-sur-Boutonne.

La consultation a été réalisée à l'aide d'une publication le 31 octobre 2023 sur la plateforme dématérialisée www.pro-marchespublics.com, le 06 novembre sur le journal d'annonces légales Nouvelle République Deux-Sèvres, pour des réponses avant le 04 décembre 2023.

Lors du bureau communautaire du 15 février 2024 :

- le lot 01 « Désamiantage » a été attribué,
- le lot 09 « Cloisons sèches / Plafonds » a été déclaré infructueux au motif d'une absence de concurrence,
- le lot 10 « Menuiseries intérieures / Brise-soleil bois extérieur » a été déclaré infructueux au motif que le montant de l'offre reçue excédait les crédits budgétaires alloués au marché.

En ce qui concerne les lots 9 et 10, une nouvelle consultation a été réalisée à l'aide d'une publication le 30 janvier 2024. La date de remise des offres était le 20 février 2024 à 12h00,

6 plis ont été reçus dans les délais, aucun pli reçu hors délai.

Considérant le rapport d'analyses des offres en date du 22 mars 2024,

La revue des marchés du 28 mars 2024 a émis un avis favorable et a proposé :

- d'attribuer les marchés comme suit :

N° LOTS	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	ESTIMATION HT	OFFRES HT
01	Désamiantage	SAS AMIANTE DEPOLLUTION SERVICE	50 000,00 €	26 996,96 €
02	Déconstruction	FAURE-JOSSELYN	49 000,00 €	33 078,67 €

03	VRD/ Terrassements/Esp Verts	EUROVIA	525 000,00 €	414 500,00 €
04	Gros Œuvre	LEGRAND BATISSEUR	1 188 000,00 €	1 271 837,18 €
05	Charpente et bardage bois	MERLOT	390 000,00 €	448 581,56 €
06	Etanchéité multicouche	SMAC	481 000,00 €	523 394,39 €
07	Bardage métallique	ACMB	147 000,00 €	174 794,66 €
08	Menuiseries ext alu / Serrurerie	PRO ALU	156 000,00 €	163 978,24 €
09	Cloisons sèches / Plafonds	SOCOBAT	161 000,00 €	203 682,04 €
10	Menuiseries intérieures / Brise soleil extérieur	POUGNAND	184 000,00 €	218 245,06 € + PSE 3 871,58 €
11	Équipements sportifs	Groupement PYRAMIDE / MODUGAME/ NOUANSPORT	121 000,00 €	136 920,20 € + PSE 4 532,77 €
12	Carrelage / Faïence	VINET	129 000,00 €	117 731,00 €
13	Peintures	SNP	66 000,00 €	53 458,27
14	Sols sportifs	SPORTINGSOLS	92 000,00 €	70 110,06 €
15	Plomberie sanitaire / Chauffage / Ventilation	SAMSON	429 000,00 €	474 452,02 €
16	Électricité / C. Faibles	EEAC	229 000,00 €	201 477,52
TOTAL			4 397 000,00 €	4 533 237,83 pas de pse retenue

Le résultat global, hors les prestations supplémentaires éventuelles (PSE), pour ce marché de travaux est de 4 533 237,83 € HT.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à la majorité, décide de :

- AUTORISER le président à signer les marchés de travaux suivants :

Lot 02 : Déconstruction à l'entreprise FAURE-JOSSELYN - 10 Rue des Touzeaux - 17460 CHERMIGNAC, pour un montant de 33 078,67 € HT ;

Lot 03 : VRD/Terrassement/Espaces verts à l'entreprise EUROVIA - Agence de Niort - 186 Route de Nantes - 79000 NIORT, pour un montant de 414 500 € HT ;

Lot 04 : Gros Oeuvre à l'entreprise LEGRAND BATISSEUR - 50 Route de Melle - 79110 CHEF-BOUTONNE, pour un montant de 1 271 837,18 € HT ;

Lot 05 : Charpente bois / Bardage bois à l'entreprise MERLOT - 10 Rue du Champ des Bordes - 86100 CHATELLERAULT, pour un montant de 448 581,56 € HT ;

Lot 06 : Etanchéité multicouche à l'entreprise SMAC - (Siège) 143 Avenue de Verdun - 92442 ISSY LES MOULINEAUX - (Agence) : ZA des Montagnes - 239 Impasse de la Volute - 16430 CHAMPNIERS, pour un montant de 523 394,39 € HT ;

Lot 07 : Bardage métallique à l'entreprise ACMB - ZI de la Mine d'Or - 79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE, pour un montant de 174 794,66 € HT ;

Lot 08 : Menuiseries extérieurs Alu / Serrurerie à l'entreprise PRO ALU - 8 Rue Charles Gounod - 79000 NIORT, pour un montant de 163 978,24 € HT ;

Lot 09 : Cloisons sèches / Faux plafonds à l'entreprise SOCOBAT - ZA Le Grand Mouton - 79110 CHEF-BOUTONNE, pour un montant de 203 682,04 € HT ;

Lot 10 : Menuiseries intérieures / Brise soleil extérieur à l'entreprise POUGNAND - za Nord - 65 Route de Vitré - 79370 CELLES-SUR-BELLE, pour un montant de 218 245,06 € HT - et de ne pas retenir la PSE n°1 ;

Lot 11 : Equipements sportifs au groupement PYRAMIDE -5 Rue Gutemberg 91070 BOUDOUFLE / MODUGAME - 14 Rue des Acilloux - 63800 COURNON / NOUANS-SPORT - Route de Valençay - 37640 NOUANS-LES-FONTAINES, pour un montant de 136 920,20 € HT (hors PSE). La PSE n°2 n'est pas retenue ;

Lot 12 : Carrelage / Faïence à l'entreprise VINET - 5 Avenue de la Loge - 86440 MIGNE-AUXANCES, pour un montant de 117 731 € HT ;

Lot 13 : Peintures à l'entreprise SNP (Ste Niortaise de Peinture) - 40 Rue des Herses - 79230 AIFFRES, pour un montant de 53 458,27 € HT. La PSE n°1 n'est pas retenue ;

Lot 14 : Sols sportifs à l'entreprise SPORTINGSOLS - Rue du Stade - BP6 - 85250 SAINT-FULGENT, pour un montant de 70 110,06 € HT ;

Lot 15 : Plomberie sanitaire / Chauffage / Ventilation à l'entreprise LONGEAU SAMSON - Rue du Gassouillet - ZA de la Mine d'or - 79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE, pour un montant de 474 452,02 € HT ;

Lot 16 : Electricité / Courants faibles à l'entreprise EEAC - 68 Avenue de Niort - 79370 CELLES-SUR-BELLE, pour un montant de 201 477,52 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Jérôme PELTIER

Fabrice MICHELET